

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE RIVIERES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 septembre 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf septembre à 20h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : CASAGRANDE Hervé, CHOPO Guy, COMMENGE Hélène, HERIN Christophe, MANEN Cyril, PENNE Stéphane, SAINT-JEAN Marylis, SEBI Carine.

Absents excusés : DONNAINT Cédric, JACQUET Julie, MAUREL Jean-Claude.

Absents : DON Daniel, ROBERT Adrien, SEGAS Sophie.

Procurations : DONNAINT Cédric à HERIN Christophe, MAUREL Jean-Claude à MANEN Cyril.

Secrétaire de séance : SAINT-JEAN Marylis.

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

2016/043 – Délibération : CDD d'un agent ALAE

Lors du conseil municipal du mois de juillet, Monsieur le Maire explique la nécessité de renouveler les emplois à CDD pour les postes de l'ALAE dès la rentrée scolaire 2016-2017, annonçant les renouvellements d'Olivier POURCEL et Angélique BARDY. Durant l'été, Angélique BARDY ayant annoncé son départ pour une autre structure, le poste a été proposé à Latifa BOUBKER qui avait déjà l'expérience de la structure pour avoir remplacé un agent ALAE sur la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Cet agent ayant une bonne connaissance du fonctionnement de l'ALAE et répondant favorablement aux attentes de la collectivité a signé un CDD allant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016, à raison de 21H00 travaillées/19H30 payées par semaine.

Pour : 10

Contre 0

Abstention : 0

2016/044 – Délibération : Assainissement / demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée, le dossier pour la réalisation du projet de réhabilitation des réseaux d'assainissement d'Aiguelèze et du déplacement du poste de relevage dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 278 000 € HT.

Ces travaux sur le réseau d'eau potable pourraient bénéficier d'aides de la part du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Le plan prévisionnel est le suivant :

plan de financement prévisionnel		
Partenaires	Montant en €	%
Agence de l'Eau Adour Garonne	97 300.00 €	35.00
Conseil Général	97 300.00 €	35.00
Commune de Rivières	83 400.00 €	30.00
Total	278 000.00 €	100,00

Où cet exposé, le conseil municipal :

- sollicite du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne une participation financière la plus élevée possible.
- s'engage à ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée
- s'engage à informer le Conseil Général et l'Agence de l'Eau Adour Garonne de l'attribution de toute subvention pour le même projet de la part d'autres collectivités ou organismes, dès la notification de cette dernière.
- sollicite, dans le cas où l'opération serait subventionnée par une aide du Conseil Général ou de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'autorisation de commencer ces travaux avant la notification de décision d'aide, compte tenu de l'urgence des travaux.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Une négociation est en cours avec le Crédit Agricole pour optimiser l'emprunt à réaliser.

2016/045 – Délibération : Devis pour matériel de sonorisation

Monsieur Le Maire explique la nécessité de renouveler la sonorisation de la salle des fêtes. Cette dernière est utilisée par la mairie ou certaines associations riviéroises et en aucun cas par les particuliers.

L'entreprise CRISTAL AUDIO PRO a été contactée et affiche un devis s'élevant à 4 063,56€ HT. Ce tarif comprend la sonorisation des 2 salles.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2016/046 – Délibération : Marché de l'école – validation des options

Il s'agit de l'option « Aménagement de la cour du primaire » qui s'agrandira sous forme d'amphithéâtre, sur la place actuelle (devant la mairie). La clôture de cette nouvelle place se fera de façon amoviblement pour le côté principal, laissant la possibilité de rouvrir en parking ou place cette nouvelle cour, lors de mariages, cérémonies, fêtes du village ou autre manifestations estivales. Les Elus sont invités à valider cette option qui sera réalisée par l'entreprise VERDIER s'élevant à 6 981€ HT.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'ensemble des travaux se déroule positivement et dans les temps. Ils devraient terminer 2 semaines après les vacances de Toussaint.

2016/047 – Délibération : Indemnité à allouer au comptable du Trésor Public

Comme chaque année, Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics. Pour l'exercice 2016, cette indemnité s'élève à 193,57€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant les services rendus par Monsieur Didier THERONDEL :

- **DECIDE** de lui allouer l'indemnité de conseil au taux de 100%
- **AUTORISE** Le Maire à signer tout document relatif à cette indemnité

D'autre part, les indemnités à allouer à Messieurs RIGAL et ALBA (Trésorier au cours de l'année 2016) leur seront également octroyer au taux de 100%.

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 1

Point sur la fusion des Communautés de Communes

Il est à noter que la fusion des trois intercommunalités (Tarn et Dadou, Vère et Grésigne-Pays Salvagnacois, Pays Rabastinois) va faire naître une communauté d'agglomération.

Cela entrainera entre autres, des transferts de compétences qui feront l'objet de délibérations à venir.

Les compétences transférées sont les suivantes :

Voirie / Ecole / Périscolaire / Extrascolaire / Jeunesse / Transport / Politique de la ville / Assainissement...

Des questions restent à ce jour sans réponse, par exemple en cas de transfert de compétences, comment et par qui seront gérés les remboursements d'emprunts ?

Informations générales

- Avancée sur la modification du PLU : Le Tribunal Administratif a été informé d'un besoin d'Enquête Publique. Un commissaire enquêteur va être nommé pour une période qui pourrait se dérouler sur novembre/décembre 2016. Il est possible que cette enquête soit doublée d'une seconde pour déclassement de chemins ruraux.
- Mise en place d'un groupe de travail « urbanisme » : afin d'améliorer différents règlements existants, faire un suivi approfondi des dossiers dès leur dépôt et contrôler la conformité sur le terrain... Les Elus intéressés doivent s'annoncer auprès de Monsieur DON, référent du groupe de travail.

Réunions publiques à venir

Deux réunions publiques qui auront lieu à 20h30 à la salle des fêtes sont fixées à ce jour :

- **Vendredi 14 octobre** : Echange autour de la fusion des intercommunalités, afin d'être voté par la suite.
- **Vendredi 9 décembre** : cette réunion sera à confirmer.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance : 22h15

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement.

DELIBERATIONS	THEME
2016/043	Délibération : CDD d'un agent ALAE
2016/044	Délibération : Assainissement / demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau Adour Garonne
2016/045	Délibération : Devis pour matériel de sonorisation
2016/046	Délibération : Marché de l'école – validation des options
2016/047	Délibération : Indemnité à allouer aux comptables du Trésor Public

Ainsi fait et délibéré le 19 septembre 2016.

Hervé CASAGRANDE	Guy CHOPO	Hélène COMMENGE	Daniel DON <i>Absent</i>	Cédric DONNAINT <i>Procuration à Christophe HEIRN</i>
Christophe HERIN	Julie JACQUET <i>Absente excusée</i>	Cyril MANEN	Jean-Claude MAUREL <i>Procuration à Cyril MANEN</i>	Stéphane PENNE
Adrien ROBERT <i>Absent</i>	Marylès SAINT-JEAN	Carine SEBI	Sophie SEGAS <i>Absente</i>	